



EN LICE POUR LE PRIX GRAPHIPRÉVENTION 2015



EMBALLAGES FLEXIBLES SONOCO
Nouveau dispositif pour sécuriser la préparation
de la découpe des rouleaux d'emballage.

IMPRESSION PARAGRAPH
Une méthode pour vidanger l'eau du système
refroidisseur de la presse de façon sécuritaire.



TC TRANSCONTINENTAL QUALIMAX
Mesures pour sécuriser un équipement et
assurer la permanence des correctifs.

EMBALLAGES ROCKTENN MONTRÉAL
Un dispositif de sécurité adapté
à la production.



Une affaire de sens ...de gros bon sens

Notre assemblée générale aura lieu le 24 avril prochain, nous sommes en pleins préparatifs. Ce rendez-vous annuel nous permet de rendre compte de nos réalisations et d'annoncer nos projets. Il s'agit pour nous d'un moment fort qui dépasse largement la formalité administrative : la participation et l'accueil que nous réservent les représentants des employeurs et des travailleurs du secteur nous permettent d'estimer votre appréciation. Cela contribue à donner du sens au travail effectué par tous les membres de notre équipe.

Vu sous l'angle de la santé psychologique au travail, le sens au travail est de première importance. Source de motivation et de satisfaction, le sens au travail est nourri tant par les personnes que par l'organisation.

Le sens donné au travail que l'on réalise est une affaire individuelle parce que très lié à qui l'on est et à nos perceptions. Face à une même situation, il est normal que les personnes réagissent différemment parce que nous sommes différents. Nous nous distinguons notamment par notre capacité à évaluer, analyser ou comprendre les événements et les situations.

Le sens au travail est aussi alimenté par l'équipe de travail et l'organisation parce que c'est là que sont déterminés les objectifs visés et mis en œuvre les divers moyens pour y arriver. Au sein de notre équipe, on se rappelle souvent notre mission et notre rôle parce que cela influence et détermine tout ce qu'on fait. Qu'en est-il dans votre milieu de travail? Pour une entreprise, donner du sens, c'est indiquer la direction, préciser l'objectif visé. Pour le responsable d'une équipe, c'est montrer le chemin à suivre, guider.

L'Association, vous le lirez en page 3, s'est engagée dans un processus de fusion avec un organisme similaire au nôtre. Projet difficile, parfois complexe. La finalité recherchée permet toutefois d'en saisir toute l'importance et nous stimule. Le sens. L'idée de prévention présentée aux pages 6 et 7 résulte d'un projet qui a requis de l'engagement et des efforts au cours d'un long processus. Les personnes impliquées sont pourtant prêtes à recommencer. Le sens.

Avoir l'impression de participer pleinement au succès de son organisation, c'est plein de sens. ■

Marie Ménard
Directrice générale

Au sommaire

- ▶ Assemblée générale – Soyez des nôtres!
- ▶ Un projet de fusion pour un secteur en transformation
- ▶ Santé psychologique - Le sens du travail
- ▶ Les risques de troubles musculo-squelettiques : agir pour prévenir
- ▶ Une idée de prévention de TC Transcontinental Transmag – Des travailleurs trouvent des solutions efficaces pour réduire des risques de troubles musculo-squelettiques
- ▶ Quelques nouveautés

Le graphiprévention est publié par
l'Association paritaire de santé et de sécurité du
travail, secteur imprimerie et activités connexes
450-7450, boulevard des Galeries-d'Anjou
Anjou (Québec) H1M 3M3
☎ 514 355-8282
☎ 514 355-6818
www.aspimprimerie.qc.ca
info@aspimprimerie.qc.ca

Conseil d'administration

Nathalie Brunet, déléguée de l'Association
québécoise de l'industrie de l'imprimé, directrice
d'usine, D+H

Michael Barbieri, délégué de l'Association
québécoise de l'industrie de l'imprimé,
spécialiste - production d'imprimerie, PDI Phipps
Dickson Integra

Gaétan Cajolais, délégué et vice-président des
Teamsters/Conférence des communications
graphiques, section locale 555M (FTQ)

Gilles Cardin, délégué des Quotidiens du Québec,
directeur principal Relations de travail, La Presse

Gilles Duguay, trésorier et délégué de la

Fédération nationale des communications (CSN)
Michel Fortin, délégué et vice-président Formation
de la Fédération de l'industrie manufacturière
(CSN)

Michel Handfield, délégué et président d'Unifor,
section locale 145 (FTQ)

Anne-Marie Landry, déléguée de l'Association
québécoise de l'industrie de l'imprimé, directrice
santé, sécurité et mieux-être, TC Transcontinental

Danny Lynch, délégué de l'Association technique
des flexographes et fabricants d'emballages du
Québec, directeur du développement, Élopak

Larry Myles, délégué et président des Teamsters/
Conférence des communications graphiques,
section locale 555M (FTQ)

Direction générale

Marie Ménard

Rédaction

Khalid El Ahrache
Denise Laganière
Marie Ménard

Mise en pages

Hélène Trudel

Impression

Deschamps Impression

Tirage 6 200 exemplaires

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2015

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2015
ISSN 0829-4860 1^{er} bimestre 2015

Bien que cette publication ait été élaborée à partir
de sources reconnues comme fiables et crédibles,
l'Association paritaire de santé et de sécurité du
travail, secteur imprimerie et activités connexes, ses
administrateurs et son personnel n'assument
aucune responsabilité quant à l'utilisation du
contenu, des produits ou des services mentionnés.
Toute reproduction d'un extrait de cette publication
doit être autorisée par écrit par l'Association et
porter la mention de sa source.

Assemblée générale

Soyez des nôtres!

Le vendredi 24 avril 2015

Au Centre des congrès et banquets RENAISSANCE
7550, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal

Inscrivez-vous avant le 10 avril 2015, le nombre de places est limité!

AU PROGRAMME

8 h Inscription, viennoiseries, jus et café

8 h 30 Assemblée générale

10 h Remise des mentions et
dévoilement du lauréat du
Prix graphiprévention

Présentation des idées de
prévention proposées par :

- ▶ Impression Paragraph
- ▶ Emballages flexibles Sonoco
- ▶ TC Transcontinental Qualimax
- ▶ Emballages RockTenn Montréal

10 h 30 Pause

11 h



PHOTO : UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Conférence de Sonia Lupien
sur le stress au travail**

Détentriche d'un Ph. D. en neurosciences,
madame Lupien est directrice scientifique
du centre de recherche de l'Institut
universitaire en santé mentale de Montréal.
Elle est aussi fondatrice et directrice du
Centre d'études sur le stress humain.

12 h

Repas

DEUX FAÇONS DE S'INSCRIRE

En ligne : complétez le formulaire d'inscription

à partir de la page d'accueil de notre site Web : www.aspimprimerie.qc.ca.

Par télécopieur : complétez le coupon ci-dessous. Prévoir un coupon par personne.

Assemblée générale annuelle, le vendredi 24 avril 2015

TÉLÉCOPIEUR : 514 355-6818 • POUR INFORMATION : 514 355-8282

Je participerai à l'assemblée générale

Je resterai pour le repas

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____ Entreprise _____

Je suis représentant de l'employeur Je suis représentant des travailleurs Je suis également membre d'un comité SST

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Numéro _____ Rue _____

Ville _____ Code postal _____

COURRIEL _____

À quel numéro peut-on vous joindre? _____ Jour Soir

Signature



Un projet de fusion pour un secteur en transformation

Fondée en 1983, l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes a pour mission de favoriser la prise en charge de la prévention dans les entreprises de son secteur, par les employeurs et les travailleurs. En vertu du Règlement sur les associations sectorielles paritaires, le secteur desservi par l'Association se compose des entreprises qui ont pour activité l'édition avec ou sans impression, la pré-impression, l'impression par toute méthode ou tout procédé, la reliure et la finition, la fabrication de cartons pliants et de boîtes montées ainsi que la photographie commerciale, le développement et le tirage de films.

Plus de 30 ans après la création de l'Association, ce secteur s'est transformé. L'édition et l'impression débordent les frontières d'autrefois. L'édition se décline aujourd'hui sur diverses plateformes; les nouvelles technologies permettent l'impression sur toutes sortes de substrats, notamment des pellicules souples et des supports surdimensionnés. La classification de la CSST ne rendant pas compte de cette transformation, l'Association doit composer avec une source de revenus qui a diminué de l'ordre de 16% depuis 2008.

Une analyse prospective de la situation a amené le conseil d'administration à repenser le modèle. Dans le but de préserver la connaissance et l'expertise développée depuis plus de 30 ans, de maintenir l'offre de services aux employeurs et aux travailleurs du secteur tout en limitant les coûts pour les employeurs, une proposition de regroupement a été présentée aux associations sectorielles paritaires en santé et sécurité du travail qui partagent notre mission. L'ASPHME, qui dessert les secteurs de la fabrication des produits de métal, des produits électriques et de l'habillement y a répondu favorablement, proposant une fusion des deux associations.

Un comité a été mis sur pied et des séances de travail ont permis de s'entendre sur la faisabilité du projet. Fort des résultats, le conseil d'administration de l'Association a adopté une résolution en faveur de la fusion.

Un projet de fusion qui rapporte!

Dans un monde en changement, il est nécessaire de s'adapter. Les entreprises comme les associations syndicales revoient leurs modèles. Le conseil d'administration est d'avis que cette solution est aussi valable pour notre association et recommande la fusion avec l'ASPHME.

En permettant de jumeler l'expertise développée et les services offerts de part et d'autre, la fusion donnera accès à une offre de services enrichie pour tous les employeurs et travailleurs des secteurs visés en plus d'offrir un plus grand accès à l'échelle du Québec.

Au niveau de la gouvernance, les associations patronales et syndicales de notre secteur seront représentées dans toutes les instances de la nouvelle association :

- ▶ à l'assemblée générale : 40 délégués
- ▶ au conseil d'administration : 4 administrateurs
- ▶ au comité exécutif : 2 administrateurs.

Au niveau économique, des bénéfices importants sont escomptés. La tarification des services de formation permettra une baisse du taux général de cotisation CSST aux fins du financement de cette nouvelle association. On anticipe une stabilisation du taux, voire une diminution, la cible étant le taux de l'ASPHME qui est de 0.057 pour le présent exercice.

Une fois le projet de fusion entériné par l'assemblée générale, des démarches seront entreprises pour formaliser cette entente. L'objectif de fusion effective a été fixé au 1^{er} janvier 2016.

À CONSERVER

Calendrier
2015



des formations
multi-entreprises

Nos formations sont offertes sans frais aux personnes à l'emploi des entreprises de notre secteur. Une attestation est remise à chaque participant. Elles sont dispensées à nos bureaux : 450-7450, boulevard des Galeries-d'Anjou, Anjou.

Pour vous inscrire :
514 355-8282 ou www.aspimprimerie.qc.ca
sous la rubrique *Formation*.

*** Soyez formateur - Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique

Judi 19 mars 8 h 30 à 15 h 30
«La formation donne des informations importantes qui sont essentielles pour les travailleurs dans l'imprimerie.»
Benjamin Malherbe, Paragraph

* Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique

Judi 19 mars 10 h à 15 h
«Je recommande cette formation pour les apprentissages qu'on y fait même si on l'utilise tous les jours.»
Patrick Bureau, Mirazed

* L'essentiel des risques machines

Mercredi 15 avril 10 h à 12 h
« Au départ, le sujet me semblait lourd, mais avec la clarté, la vidéo et les exercices, rapidement ça m'a donné des idées...»
Julie Bourque, Étiquettes CCL Montréal

* Pour atteindre la conformité

** Pour progresser avec efficacité

*** Pour devenir un chef de file en prévention



Santé psychologique

LE SENS DU TRAVAIL

«La possibilité de donner un sens à quelque chose permet de supporter presque tout.»

Carl Jung

«L'absence de sens conduit à la maladie.»

Dr Serge Marquis

La plupart d'entre nous travaillons par nécessité, pour subvenir à nos besoins et nous procurer une meilleure qualité de vie. Bien qu'elle soit essentielle, la rémunération ne suffit pas à donner du sens au travail. En raison du temps important que nous lui consacrons au cours de notre existence, le travail doit aussi satisfaire d'autres besoins tout aussi fondamentaux tels que se réaliser, se sentir utile, apprécié.

Qu'est-ce qui donne un sens au travail?

La réponse à cette question est différente pour chacun d'entre nous. Cela dépend de plusieurs facteurs dont nos valeurs, notre personnalité, notre niveau de scolarité, nos ambitions, nos attentes vis-à-vis l'emploi, notre rôle dans l'organisation et notre culture. Une étude¹ sur le sens du travail réalisée par Estelle Morin, professeure et chercheuse à HEC Montréal, fait état de six caractéristiques universelles qui contribuent à donner un sens au travail. Voici en quoi elles consistent.

L'utilité sociale : avoir le sentiment d'accomplir quelque chose d'utile aux autres ou à la société et savoir pourquoi on le fait.

L'autonomie : pouvoir exercer ses compétences ou son jugement, avoir voix au chapitre lorsque des décisions nous concernent et avoir l'occasion de faire preuve de créativité dans la résolution des problèmes.

Les occasions d'apprentissages et de développement : avoir la possibilité de développer ses compétences et de se perfectionner.

La rectitude morale : pouvoir réaliser son travail d'une façon responsable et moralement justifiable tant au plan de l'exécution que des résultats.

La qualité des relations : avoir la possibilité de développer une complicité avec ses collègues, avoir leur soutien, être en mesure d'exercer son influence au sein d'une équipe ou de l'entreprise.

La reconnaissance : avoir le respect, l'estime et le soutien de ses supérieurs et de ses collègues; être satisfait de ses conditions de travail et entrevoir des perspectives de promotion.

La norme *Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail*² fait référence à ces caractéristiques en termes de besoins dont la satisfaction est essentielle à l'équilibre psychologique de la personne.

«Si une personne perçoit positivement ses activités de travail, les conditions dans lesquelles elle l'accomplit et les relations avec ses collègues et son supérieur, elle aura tendance à trouver du sens dans son travail et, en conséquence, à s'y sentir bien physiquement et psychologiquement.»³ Elle sera aussi plus encline à s'y investir. Une étude scientifique⁴ récente rapportée par Olivier Schmouker sur son blogue arrive même à la conclusion que des personnes pour qui le travail a un sens enregistrent une meilleure performance que les autres.

Pour favoriser le mieux-être de ses travailleurs et stimuler leur engagement, l'employeur a avantage à mettre en place des conditions propices pour donner un sens au travail. Outre l'organisation, les personnes elles-mêmes peuvent aussi, en développant de saines habitudes de travail, contribuer à lui donner un sens.

Le mieux-être au travail est une responsabilité partagée.

¹ Estelle M. Morin, *Sens du travail, santé mentale au travail et engagement organisationnel*, R-543, IRSST.

² CAN/CSA Z1003-13/BNQ 9700803/2013.

³ Estelle M. Morin et Charles Gagné, *Donner un sens au travail : promouvoir le bien être psychologique*, R-624, IRSST.

⁴ Source : *Les Affaires*, En tête, blogue d'Olivier Schmouker, «Quel est le meilleur moteur de la performance», 3 avril 2014.

Les risques de troubles musculo-squelettiques : **AGIR POUR** prévenir

En imprimerie, les TMS représentent près de 40% des lésions indemnisées par la CSST. Ce mal sournois affecte la santé des travailleurs et des entreprises. La prévention des risques de TMS est à la portée des entreprises. Comme pour tout programme de prévention, elle requiert d'abord l'engagement de la direction et l'implication des travailleurs. La prévention des TMS sera possible si :

- ▶ la prévention des risques de TMS est intégrée dans les pratiques d'entreprise
- ▶ des ressources sont allouées pour la transformation des postes de travail à risque (ex. temps, matériaux, équipements, formation)
- ▶ des responsables sont désignés pour analyser les postes de travail les plus à risque
- ▶ une évaluation régulière des projets en cours permet de rendre compte de l'état d'avancement des travaux et d'évaluer les résultats obtenus
- ▶ les difficultés liées au travail ainsi que toute douleur sérieuse qui en découle sont communiquées et prises en compte

Principaux facteurs de risques de TMS en imprimerie

- ▶ postures contraignantes
- ▶ forces appliquées
- ▶ pressions locales sur les tissus
- ▶ postures statiques
- ▶ mouvements répétitifs

Autres facteurs pouvant influencer les risques de TMS

- ▶ l'environnement de travail
- ▶ le matériel et les équipements
- ▶ les exigences de la tâche et de l'organisation du travail
- ▶ les caractéristiques individuelles

- ▶ les propositions pour améliorer les postes de travail sont encouragées
- ▶ les équipements et les outils répondent aux besoins de la tâche et sont sécuritaires
- ▶ les méthodes de travail proposées facilitent le travail et réduisent les efforts requis
- ▶ l'identification des facteurs de risque de TMS est prise en compte lors de l'inspection et des observations préventives
- ▶ le suivi des transformations apportées aux postes de travail permet de s'assurer que de nouveaux risques n'ont pas été créés.

Une démarche efficace de prévention des risques de TMS nécessite des connaissances de base pour être en mesure d'identifier les facteurs de risques, les analyser et mettre en place des solutions optimales. Pour vous y aider, l'Association propose des formations et des outils. Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller en prévention.

La durée, la fréquence et l'intensité déterminent l'importance ou la gravité des facteurs de risques.

Adopter une démarche ergonomique

L'Association peut vous aider à entreprendre une démarche visant à réduire des risques de TMS dans votre entreprise. La formation « Adopter une démarche ergonomique* » a été conçue à cette fin. Celle-ci vous permettra de comprendre l'activité globale du travail et ses répercussions sur l'état de santé des travailleurs. Elle vous aidera à analyser et à mesurer les facteurs de risques identifiés de même qu'à orienter et évaluer les actions à prendre en prévention.



FICHE DE GESTION DE PROJET ET GRILLE D'ANALYSE



OUTIL POUR REPÉRER LES FACTEURS DE RISQUES ET EN CHERCHER LES CAUSES

*Préalable : avoir complété la formation «Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) » ou avoir de bonnes notions sur la façon dont les TMS se développent.



Une idée de prévention de Des travailleurs trouvent pour réduire des risques de troubles

Chez TC Transcontinental Transmag, une entreprise spécialisée dans l'impression de journaux qui compte 154 travailleurs à son emploi, le lavage des rouleaux du processeur à plaque suscitait des plaintes et présentait des risques de troubles musculo-squelettiques pour les travailleurs qui y étaient affectés. Le coordonnateur en santé et sécurité, avec l'appui de la direction, a proposé la mise sur pied d'un comité de travail pour améliorer la situation. Ce comité est composé d'un travailleur chargé du nettoyage des rouleaux, d'un mécanicien, d'un pressier et de trois autres personnes provenant des départements d'encartage, d'impression numérique et des ressources humaines.

Les membres du comité ont cru bon de commencer leurs travaux en misant d'abord sur une formation pour mieux les outiller, leur conseiller en prévention de l'Association les a aidés et accompagnés dans leur démarche. Ils ont notamment pu se familiariser avec l'observation et l'analyse de la tâche, l'identification des risques, l'exploration des avenues de solution et l'évaluation de l'efficacité des mesures correctives.

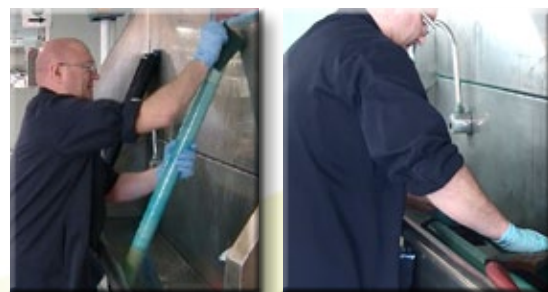
Observation et analyse de la tâche par le comité

Le processeur à plaque sert à préparer les plaques en prévision de l'impression. Il doit être nettoyé de fond en comble deux fois par mois. Cette tâche nécessite le retrait des 25 rouleaux du processeur pour les nettoyer dans un bassin ainsi que le nettoyage de l'intérieur de la machine. Les six travailleurs affectés au lavage des rouleaux rapportaient des douleurs importantes aux mains, aux bras et aux épaules.

Pour repérer les facteurs de risques et identifier les causes, les membres du comité ont filmé un travailleur pendant le nettoyage des rouleaux. Cette vidéo leur a permis d'observer attentivement, à plusieurs reprises, les diverses opérations réalisées. L'utilisation d'une grille proposée par l'Association leur a permis de noter leurs observations puis de les analyser. «En décomposant la tâche, ça nous a fait réaliser que la partie du corps la plus touchée n'était pas celle que l'on croyait à première vue et qu'en plus, elle n'était pas la seule touchée.» Le comité a retenu les éléments suivants pour faire son analyse :

- ▶ Le travailleur lave un rouleau à la fois.
- ▶ Les rouleaux sont faits de métal et de caoutchouc; ils mesurent 36 pouces (91,4 cm) de long en moyenne et pèsent entre 10 et 15 livres (4 et 6 kg).

- ▶ Lors du lavage, chaque rouleau est déposé à la verticale dans le bassin pour éviter qu'il soit en contact avec l'eau souillée accumulée au fond du bassin. Le travailleur tient le rouleau d'une main et le frotte vigoureusement dans un mouvement de va et vient à l'aide d'un tampon de nettoyage de l'autre.
- ▶ Trois heures sont requises pour nettoyer les 25 rouleaux.
- ▶ Pendant le nettoyage, le travailleur est debout devant le bassin, les bras élevés tout en appliquant une forte pression sur les rouleaux pour déloger les résidus tenaces de polymère.
- ▶ Le produit nettoyant utilisé semble plus ou moins efficace pour le travailleur car il doit appuyer fortement pendant de longues minutes sur chaque rouleau pour bien les nettoyer.
- ▶ Le produit utilisé dégage une forte odeur dont se plaignent les travailleurs à proximité du bassin.



AVANT

APRÈS



LES MEMBRES DU COMITÉ, DE GAUCHE À DROITE : **Nadia Ridolfi**, technicienne, ressources humaines, **Claude Charlebois**, coordonnateur santé-sécurité et environnement, **Buu Nhi Tran**, chef d'équipe, encartage, **Alain Rioux** et **Ginette Dufort**, techniciens, impression numérique, **Jean-François Richer**, chef d'équipe, presses et **Alain Touzin**, mécanicien.

TC Transcontinental Transmag des solutions efficaces musculo-squelettiques

L'analyse de la situation a permis au comité de travail d'identifier deux principaux facteurs de risque : la posture contraignante pendant le lavage des rouleaux et les efforts déployés pour tenir les rouleaux et les nettoyer.

Les solutions proposées par le comité

Les membres du comité ont eu l'idée de concevoir un support permettant de placer les rouleaux à plat au fond du bassin. Des encoches réalisées aux extrémités du support maintiennent les rouleaux. Ce support permet donc d'éliminer le soulèvement des bras lors du nettoyage des rouleaux et les efforts requis pour les maintenir debout. En surélevant le support, on a aussi résolu le risque de contamination des rouleaux avec l'eau souillée accumulée au fond du bassin. La fabrication de ce support a été réalisée par Alain Touzin, mécanicien et membre du comité.



Pour réduire d'autres efforts requis lors du nettoyage des rouleaux, les membres du comité se sont attardés au produit nettoyant. Différents produits ont été testés dans un objectif d'efficacité pour la tâche et de confort pour les travailleurs. Après discussions avec le fournisseur du processeur à plaque, on a compris que l'absence d'eau chaude dans le bassin limitait le choix des produits nettoyant. L'installation d'un chauffe-eau à proximité du bassin pour pouvoir l'alimenter en eau chaude a donc été demandée. On a découvert qu'un savon domestique utilisé en eau chaude s'avérait très efficace pour déloger le polymère des rouleaux. Le savon utilisé en eau chaude, combiné à l'utilisation de tampons nettoyant plus abrasifs et plus résistants, a réduit de façon importante les efforts que doit fournir le travailleur pour effectuer le nettoyage. De plus, cela a permis d'éliminer les odeurs désagréables du produit utilisé.



Toujours dans la perspective de faciliter le nettoyage des rouleaux, les membres du comité ont proposé différents prototypes de brosse. Des recherches sont toujours en cours en vue de trouver comment fixer les nouveaux tampons de nettoyage à la structure de la brosse.



Enfin, un tapis antifatique et antidérapant a été ajouté devant le bassin, assurant ainsi un meilleur confort au travailleur pendant le nettoyage des rouleaux.

La prévention des risques de TMS, c'est possible

Cette démarche et les résultats obtenus démontrent qu'il est possible de prévenir les risques de TMS en impliquant des membres de l'entreprise et en leur fournissant la formation et le support requis. Tant pour la démarche d'analyse du problème que la recherche de solutions, TC Transcontinental Transmag a misé sur les compétences des membres de son équipe. Tous les changements proposés ont été expérimentés par les travailleurs concernés et retenus avec leur appui. Une nouvelle analyse de la tâche a confirmé l'efficacité des mesures retenues : les travailleurs rapportent beaucoup moins de douleurs aux mains, aux bras et aux épaules, la tâche est effectuée de façon efficace, permettant même un gain de 50 % du temps qui y était alloué. D'autres mesures pourront éventuellement être prises pour améliorer encore davantage la situation mais tous notent une réelle amélioration.

Les membres du comité ont le sentiment du devoir accompli. Ils sont fiers d'avoir contribué à l'amélioration de la santé et la sécurité.

Ensemble, pour la prévention des TMS

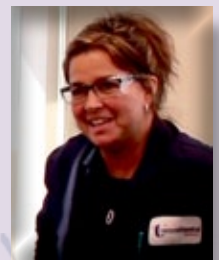


« Devant un problème comme celui-là, il peut être tentant de trouver certaines solutions sans passer par

l'étape de la formation et d'analyse. À vouloir trouver des solutions rapidement, sans analyse, on peut parfois créer d'autres problèmes. C'est un gain pour nous d'avoir eu la formation. Ce qui est un gain aussi, c'est l'implication de personnes en raison de leur expertise différente. »

Claude Charlebois, coordonnateur SSE

« C'est motivant pour nous de s'impliquer quand tu vois que le bien-être des employés c'est quelque chose d'important pour la compagnie. »



*Ginette Dufort, technicienne,
impression numérique*

Quelques nouveautés

**Vos conseillers
en prévention**

Sécurité des machines

Une nouvelle fiche d'information pour aider au choix des soufflettes, un équipement largement répandu dont on sous-estime trop souvent les risques, est maintenant disponible. Celle-ci a été réalisée dans le cadre d'un projet de valorisation de recherche de l'IRSST auquel l'Association a participé.

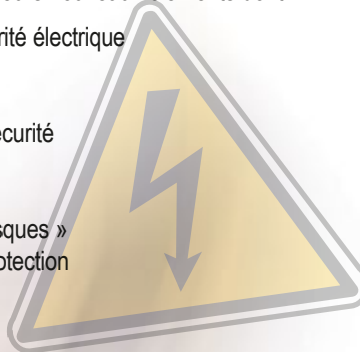


Pour la consulter et la télécharger :
www.aspimprimerie.qc.ca sous Publications/Sécurité des machines et des outils.

Sécurité électrique

La norme CSA Z462-12 *Sécurité en matière d'électricité au travail* a été révisée, l'édition 2015 est en vigueur depuis le 5 janvier 2015. Celle-ci comporte plusieurs nouveaux éléments dont :

- ▶ des conseils sur l'intégration des programmes de sécurité électrique dans les systèmes de gestion de la SST
- ▶ une distinction entre les termes danger et risque pour harmoniser la terminologie avec d'autres normes de sécurité
- ▶ l'élimination du périmètre d'accès interdit
- ▶ l'élimination de la catégorie de risque 0
- ▶ la révision de la méthode de « catégorie de dangers/risques » devenue méthode de « catégorie d'équipements de protection contre les éclats d'arcs »
- ▶ un tableau d'identification des dangers d'éclats d'arcs.



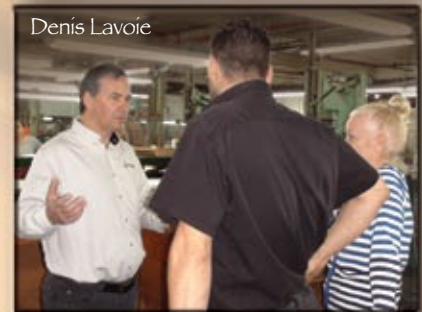
Pour tous les détails, consultez le texte officiel de la norme, disponible sous forme de prêt au centre de documentation de la CSST et celui de l'ASP Construction.

À propos du SGH

Le 11 février 2015, le gouvernement du Canada adoptait le *Règlement sur les produits dangereux* (RPD) dans lequel le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) incorpore le Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques utilisés au travail. La version modifiée du SIMDUT est appelée « SIMDUT 2015 ». Les employeurs ont jusqu'au 1^{er} décembre 2018 pour s'y conformer. Pour plus de détails, consultez le site Web du Répertoire toxicologique de la CSST.



Khalid El Ahrache



Denis Lavoie



Dany Mailloux

**Vos commentaires
sont appréciés!**

☎ **514 355-8282** ou
info@aspimprimerie.qc.ca

Copie non livrable, retourner à :

**Association paritaire de santé et de sécurité du travail
secteur imprimerie et activités connexes**
450-7450, boulevard des Galeries-d'Anjou
Anjou (Québec) H1M 3M3

